



Municipalité de Saint-Norbert ***Séance ordinaire du 18 janvier 2016***

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert, tenue le lundi 18 janvier 2016 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Monsieur le conseiller	Jocelyn Denis

Était absent, le conseiller, monsieur Claude Thouin

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Lévis, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Le maire débute la séance par un mot de bienvenue, la séance est ouverte à 20h00.

2.- (16-01-001) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Jocelyn Denis
Appuyé par Annie Boucher

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant;

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015.
4. Conciliation bancaire au 31 décembre 2015.
5. Approbation des comptes à approuver et à payer.
6. Cotisation ADMQ 2016.
7. Avis de motion – Projet de règlement relatif aux conditions de visite de l'inspecteur municipal.
8. Avis de motion – Projet de règlement relatif à la tarification pour l'année 2016.
9. Octroi d'un mandat pour la réalisation de plans et devis à la firme Beaudoin Hurens – Travaux de remplacement des ponceaux du Rang Sainte-Anne.
10. Varia
 - a) Résolution d'appui à la CRÉVALE – Journées de la persévérance scolaire
11. Période de questions
12. Clôture et levée de l'assemblée

3.- (16-01-002) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015:

CONSIDÉRANT

que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015, et que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu lesdits procès-verbaux et que sa lecture en est exemptée;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Jacynthe Leduc
Appuyé par Lise L'Heureux

RÉSOLU à l'unanimité :

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 soient approuvés.

4.-CONCILIATION BANCAIRE :

Le dépôt de la conciliation bancaire au 31 décembre 2015 pour un solde de 462 550.09 \$.

5.-(16-01-003) APPROBATION DES COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par Annie Boucher
Appuyé par Lise L'Heureux

RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver les dépenses totalisant : 65 814.50 \$.

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux :	12 658.22 \$
Comptes prélevés automatiquement	2 110.99 \$
Autres dépenses :	50 045.29 \$

6.-(16-01-004) ADHÉSION ADMQ 2016

CONSIDÉRANT le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, monsieur Jean-François Lévis, n'est pas membre de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT la pertinence d'être membre de cette association, notamment au niveau des formations dispensées;

CONSIDÉRANT le paiement de la cotisation et l'adhésion à l'ADMQ sont des conditions incluses au contrat de travail de monsieur Lévis;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Jacynthe Leduc
Appuyé par Annie Boucher

RÉSOLU à l'unanimité :

De défrayer le coût de cette cotisation à l'ADMQ pour l'année 2016, soit un montant de 830 \$ (plus taxes)

7.- AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS DE VISITE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.

Avis de motion est donné par Lise L'Heureux pour l'adoption d'un projet de règlement relatif aux conditions de visite de l'inspecteur municipal.

8.- AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2016.

Avis de motion est donné par Annie Boucher pour l'adoption d'un projet de règlement relatif à la tarification pour l'année 2016.

9.- (16-01-005) OCTROI D'UN MANDAT POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS À LA FIRME BEAUDOIN HURENS – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX DU RANG SAINTE-ANNE.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Norbert désire procéder aux travaux de remplacement des ponceaux du Rang Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT l'offre de service numéro OS-GC-15552 déposée par la firme Beaudoin Hurens, en date du 13 janvier 2016, au montant de 20 600 \$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT que ladite offre comprend la production et le dépôt des plans et devis, de la préparation des documents d'appel d'offres, la surveillance bureau, la surveillance de chantier et le dépôt des plans tel que construit et du certificat de conformité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jocelyn Denis
Appuyé par Lise L'Heureux

RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le mandat pour la réalisation de plans et devis à la firme Beaudoin Hurens dans le cadre des travaux de remplacement des ponceaux du Rang Sainte-Anne.

10.- VARIA

a) (16-01-006) Résolution d'appui à la CRÉVALE – Journées de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue de la CRÉVALE;

CONSIDÉRANT que la région de Lanaudière présente un faible taux de diplomation au secondaire;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs sur l'économie de la municipalité et de la région;

CONSIDÉRANT que la CRÉVALE a pour mission de rassembler les adultes de divers horizons autour des jeunes pour favoriser la diplomation;

CONSIDÉRANT que les journées de la persévérance sont un moment important pour encourager les jeunes élèves et leur rappeler l'importance de l'éducation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Annie Boucher
Appuyé par Jocelyn Denis

RÉSOLU à l'unanimité

De reconnaître la persévérance scolaire comme une priorité et un enjeu important pour le développement de la municipalité. Pour ce faire, la municipalité de Saint-Norbert s'engage à :

1. Démontrer son adhésion aux Journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 15 au 19 février 2016, en portant le ruban vert et blanc et en installant des affiches dans les divers édifices municipaux;
2. Utiliser les outils de communication de la municipalité pour faire la promotion des Journées de la persévérance scolaire;
3. Reconnaître le travail des enseignants en publiant sur nos outils de communication des messages de valorisation dans le cadre de la Semaine des enseignantes et enseignants, du 7 au 13 février 2016.

11.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Éric Champagne désire des précisions sur la nature des comptes à payer et de la procédure d'appel d'offres pour les travaux de remplacement des ponceaux du Rang Ste-Anne. Le directeur général, monsieur Jean-François Lévis apporte les précisions demandées.

Monsieur Michel Lafontaine désire des explications sur la nature des modifications proposées dans l'avis de motion pour le projet de règlement relatif aux conditions de visite de l'inspecteur municipal. Le directeur général, monsieur Jean-François Lévis apporte les précisions demandées, notamment au niveau de la question de faciliter l'intervention et le travail de l'inspecteur municipal, le tout, sans faire preuve d'abus de pouvoir.

12.- (16-01-007) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Annie Boucher
Appuyé par Jacynthe Leduc

RÉSOLU à l'unanimité :

De clore et de lever la séance à 20h 30.

Guy Paradis
Maire

Jean-François Lévis
Directeur général
Secrétaire trésorier